



## CSAL EMPLOIS du 24/01/2024 Déclaration liminaire CGT

En cette nouvelle année, la CGT Finances Publiques du 47 vous formule ses meilleurs vœux. Malheureusement, force est de constater qu'elle ne s'engage pas sous les meilleurs auspices.

Du gouvernement jusqu'aux hauts fonctionnaires on nous rebat les oreilles sur les valeurs républicaines et le principe d'égalité des citoyens mais qu'en est-il vraiment ? La période regorge en effet de « modèles » dont voici quelques exemples :

- un Ministre convaincu de conflit d'intérêts ..... mais à « l'insu de son plein gré »
- un secrétaire général de la Présidence mis en examen pour conflit d'intérêts et qui reste en poste.
- une Ministre de l'Éducation Nationale qui ment sciemment et inscrit ses enfants dans une école catholique traditionaliste qui bafoue les principes républicains..... Cette même Ministre qui manifestement respecte les citoyens et ne les prend pas pour n'importe qui en déclarant : **« je n'ai pas menti mais la réalité ne me donne pas raison ».**
- jusqu'au Président de la République qui, lors de sa très longue conférence de presse, ose nous dire (à la 22ème min et 30 secondes) : **« j'ai rouvert des trésoreries »**... alors que **sous son mandat elles ont toutes fermé !**

Mais à les entendre tous, ce seraient eux les garants des valeurs républicaines ? On est bel et bien dans le monde d'Orwell et du Ministère de la Vérité qui était en fait celui du mensonge et de la propagande.

Dans le même état d'esprit, nous nous devons de revenir sur l'actualité médiatique et judiciaire de notre direction, ou plus exactement de notre ex-directeur général.

Nous avons découvert le 12 janvier dernier que le Directeur Général changeait d'étage pour occuper le poste de directeur de cabinet de Bruno Le Maire. Une promotion politique sans doute pour « ce grand commis de l'État », comme certains aiment à présenter les hauts fonctionnaires. Un grand commis qui s'est « apparemment distingué » en sa qualité de conseiller fiscal ou plutôt de conseiller en contournement fiscal et social au profit du PSG.

A la CGT Finances Publiques, nous sommes attachés à l'égalité de traitement devant l'impôt et à la lutte contre la fraude fiscale.

Force est de constater que ce principe serait adaptable par les Ministres et Directeurs selon la « qualité » du contribuable, selon sa classe et son rang pour être précis. On n'ose imaginer ce qu'il adviendrait d'un agent des finances publiques « de base » qui s'aventurerait sur le terrain du conseil en contournement fiscal...

Nous avons là l'illustration du discours sans la méthode.

C'est ce même homme qui, claquait la porte des négociations indemnitaires en décembre dernier, prétextant avoir été outré par un tract syndical, alors qu'il savait sans doute déjà qu'il quitterait son poste et après avoir proposé royalement aux agents des finances publiques **3 points d'ACF (allocation complémentaire de fonction), soit 46 centimes bruts d'augmentation par jour. En termes de « reconnaissance de nos efforts et de notre engagement », le message est clair : c'est une honte absolue !!**

Il faut dire que l'exemple vient d'en haut : notre ex ministre de la Fonction Publique, Stanilas Guérini, qui annonce, tel un magnifique cadeau de Noël, une revalorisation de 5 points

d'indice de nos mirifiques fiches de paye. Loin de cracher dessus, les agents de la fonction publique sont tout de même indignés par cette augmentation de 25 € brut par mois qui ressemble fort à une aumône.

Or, si les organisations syndicales sont entrées en négociation de façon unitaire c'est pour que l'engagement des personnels soit enfin reconnu et que le régime indemnitaire des 94 000 agents et agentes qui font la DGFIP soit enfin revalorisé après des années, voire des décennies, de stagnation. Cette revalorisation est d'autant plus légitime que les personnels de la DGFIP exercent leurs missions dans des conditions dégradées, dans des services massacrés, avec des missions et un réseau démantelés depuis des années, comme le démontrent entre autres les résultats de l'observatoire interne et l'étude IFOP.

Ça tombe bien, nous voilà justement réunis dans le 1<sup>er</sup> CSAL de 2024 qui nous propose d'aggraver encore plus la situation avec une nouvelle cohorte de suppressions d'emplois.

Très clairement, nous sommes dans une situation qui commence à peser extrêmement lourd sur les épaules des agents de la DGFIP. Vous connaissez comme nous, les tensions parfois exacerbées qui se développent dans certains services. Le manque de personnel lié à des réformes incessantes et une informatique toujours pas au rendez-vous impacte fortement les conditions de travail.

Au plan national, la présentation par la DG des chiffres des suppressions d'emplois en 2024 voudrait laisser croire que celles-ci sont stoppées cette année, mais il y a tromperie.

Comme chaque année, les documents de la DG visent à minimiser les suppressions en incluant les renforts et 348 transferts d'emplois venant d'autres administrations, suite à des transferts de missions vers la DGFIP. C'est ainsi qu'un solde positif de + 148 équivalents temps plein (ETP) apparaît. Mais les transferts d'emplois ne minorent pas les suppressions d'emplois, car ils correspondent à des transferts de charges systématiquement sous-estimées par rapport aux emplois mobilisés dans les administrations d'origine (voir la Taxe d'Urbanisme : 525 ETP dans son administration d'origine pour 166 implantés à la DGFIP).

**Le manque réel en emplois s'est donc encore une fois creusé en 2024 conduisant à une nouvelle perte de 155 ETP dans le réseau territorial de la DGFIP.** Ce chiffre qui est présenté comme un faible recul par la direction générale est en réalité une catastrophe.

Les manques en emploi ont atteint un tel niveau que les services sont désormais sollicités pour «s'entraider», car ils ne sont plus en mesure de faire face à leur charge de travail !

Passons maintenant au scandale des emplois vacants, qui rappelons-le, sont des emplois budgétisés, mais des chaises inoccupées.

**Au 1er septembre 2023, il y avait déjà 4 604 ETP vacants : 939 C, 1 666 B, 1 999 A.**

En 2024, en plus des postes déjà vacants, **il est annoncé environ 6 000 ETP « sortants » déjà identifiés**, sachant que l'estimation des départs en retraite est généralement minimisée.

**Cela fait donc un total de postes à pourvoir supérieur à 11 000 ETP.**

Pour combler ce trou abyssal, la DG se glorifie de recruter par concours à la hauteur du volume maximal d'accueil simultané de l'ENFiP, soit **2 840 titulaires externes, seulement le quart des emplois à pourvoir !** Qu'à cela ne tienne, voici la conclusion du document préparatoire aux instances nationales et locales :

**« En conséquence, pour permettre l'atteinte de l'objectif ambitieux de schéma d'emplois tout en assurant la continuité des missions transférées sans agents, le volume de contractuels recrutés sera compris entre 1 500 et 1 600 ETP. »**

Cela représente plus de 35 % des recrutements. Sur quelle durée, avec quelle formation ? Bienvenue dans la précarité façon DGFIP...

Dans son message aux agents, Jérôme Fournel écrit :

*« Au moment où je vous quitte, j'aimerais que vous ayez suffisamment confiance en vous, dans vos talents, vos ressources, vos capacités pour considérer l'avenir de la DGFIP et le vôtre personnellement au sein de cette belle et grande maison avec sérénité. »*

Avoir confiance en nous est une chose, mais avoir confiance en l'avenir de la DGFIP et en notre propre avenir en son sein en est une autre. Les trop nombreux postes vacants qui dégradent profondément nos conditions de travail, la contractualisation des emplois qui ouvre la voie vers l'externalisation des missions, l'érosion terrible de notre pouvoir d'achat depuis deux décennies, la quasi-disparition des possibilités de mutations pour convenance personnelle à défaut de cumuler des priorités, font que non, les presque 4 années qu'aura passées Jérôme Fournel à la tête de notre belle et grande maison ne nous aide absolument pas à avoir confiance en l'avenir...

Jérôme Fournel le reconnaît d'ailleurs lui-même et c'est ce que nous retiendrons :

*« Je n'ai certainement pas tout réussi. Cela est parfaitement vrai. [...] S'il y a une chose notamment que je n'ai pas réussie, c'est de vous convaincre toutes et tous de la pertinence de toutes ces transformations, de la valeur de cette ambition. »*

Pour la CGT Finances Publiques, la situation réelle est inacceptable et celle présentée par la DG fallacieuse.

Au niveau départemental comme partout, nous le côtoyons chaque jour, la souffrance des agents est due principalement à la baisse des effectifs et à la surcharge de travail en découlant.

Le CSAL emplois de ce matin nous propose d'entériner des décisions qui vont à l'inverse du bon sens, c'est-à-dire :

- la suppression de 5 postes supplémentaires dans le Lot et Garonne (1 A+ / 1 B Géo / 3 C).
- une gestion de la pénurie qui vous conduit à effectuer des transferts d'emplois B et C.

Dans tous les cas, les personnels touchés par ces opérations se retrouvent confrontés à une situation qui leur est imposée et qui est pour eux particulièrement anxiogène quant à leur avenir.

**Bien entendu, hors de question pour la CGT Finances Publiques 47 de participer à cette « répartition » que nous condamnons.**

Nous nous permettrons seulement d'en faire apparaître les contradictions, la nocivité pour nos services et de veiller à ce qu'à minima, les droits des agents concernés soient respectés.